

Elixir Aircraft attend son accréditation

PÉRIGNY Créée voilà quatre ans, la PME a imaginé un biplace de nouvelle génération en composites

Le projet de la société Elixir Aircraft de construire un avion de tourisme de quatrième génération, c'est-à-dire réalisé à partir d'un nombre restreint de pièces complexes et monoblocs en composites, avance. « Nous sommes dans la dernière ligne droite, celle de la certification européenne », assure Arthur Léopold-Léger, le président de la société par actions simplifiée (SAS) établie à Périgny voilà quatre ans.

Les démarches administratives qui ouvrent les portes du marché européen sont lourdes. Le président et ses associés ne se risquent donc pas à fixer une date pour l'entrée en production du petit « Elixir ». Mais l'entreprise, soutenue par des business angels et des investisseurs semi-publics, continue d'engranger les marques de confiance. Le nombre d'avions précommandés, par des particuliers ou des

aéroclubs, atteint désormais 110, contre 59 en mars. Pour les deux-tiers, les préclients sont français.

L'entreprise avance également du côté immobilier. Le syndicat mixte départemental d'exploitation des aéroports de La Rochelle et Rochefort-Saint-Agnant a été sollicité.

Un hangar à aménager

Il va prendre en charge 80 % des travaux nécessaires à la transformation d'un vaste hangar à avions de 2 300 m² en attente de reconversion situé sur le site de l'aéroport de La Rochelle-île de Ré. On est sur le domaine public. Il faudra donc obtenir une autorisation occupation temporaire (AOT) de l'état.

Elixir Aircraft pourrait s'y installer à l'été prochain, afin de produire son avion en série. Avec pour objectif de sortir 12 avions la première année, puis une centaine par an en vitesse de croisière. Mais la production pourrait démarrer avant cela, indique Arthur Léopold-Léger, dès lors que la certification CE sera obtenue.

Alain Babaud